



Les feuillets de REALISE

ÉDITO

2012, POURSUITE DE LA MARCHÉ EN AVANT ?

Pourquoi poser une telle question ? Surtout quand notre raison d'être est d'améliorer en permanence notre réponse à l'attente des jeunes qui nous sont confiés. Il faut la poser et tout faire pour la retourner en affirmation – parce qu'actuellement une « minorité », tant en interne qu'à l'extérieur de REALISE conduit une démarche viciée dès le départ car elle ne vise pas (comme elle essaye de le faire croire) à construire un avenir meilleur, mais se cache derrière une prétendue ambition de défendre les salariés. Cette démarche essaye surtout de camoufler les objectifs réels qui sont essentiellement personnels et d'égo.

Ces dernières semaines, une attaque très structurée a été conduite contre l'un des établissements de REALISE. Les documents diffusés prétendent éclairer sur les conditions de travail et d'accueil qui seraient inadmissibles et dangereuses. Les signataires prétendent s'exprimer au nom de l'ensemble des salariés alors qu'ils n'ont jamais échangé avec eux avant de sortir tracts et lettres ouvertes [dont la Signataire ne s'est jamais rendue au CEF !]. Peuvent-ils sérieusement prétendre vouloir préserver l'avenir de l'établissement en, avec l'appui de la presse, inquiétant les mandants de REALISE qui, s'ils ne faisaient preuve de sérieux et d'objectivité dans leur analyse auraient pu envisager tout simplement de retirer leur confiance et de ce fait conduire à la fermeture pure et simple. Des mensonges et des contrevérités ne deviennent pas des vérités parce qu'on les écrit et fait publier ? On ne peut affirmer que le président de REALISE refuse de recevoir des représentants des personnels quand il est physiquement hors France et hors Lorraine. Outre l'attaque personnelle, c'est vouloir faire passer l'idée que celui-ci dans sa fonction ne veut pas participer au dialogue, ce qui est tout simplement faux. Ces derniers jours, c'est à travers un deuxième établissement que REALISE a fait l'objet d'une « attaque » plus large encore. Suite à une demande formulée d'analyse des risques psychosociaux générés par une énième restructuration, et dans le

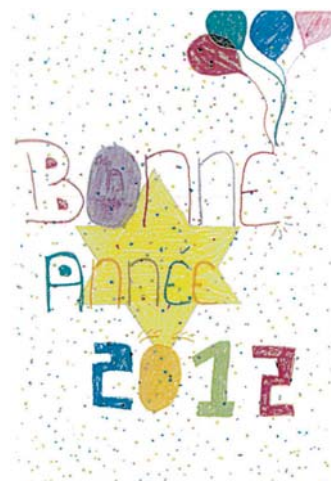
(...page suivante)

LE MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Après une année 2011 bien occupée pour l'ensemble des acteurs de l'association, je profite de remercier chacun d'entre vous pour son implication forte et volontaire. Je vous souhaite une bonne année 2012, celle-ci devrait nous permettre de concrétiser tous nos nouveaux projets (MECS Adolescents 36 places, SHERPA) et de poursuivre toutes nos autres missions avec sérénité et engagement.

Je souhaite également une bonne santé à chacun d'entre vous, que vos projets personnels et professionnels se réalisent comme vous l'espérez.

Nicole CHARPENTIER BAJIC



Desins de deux enfants du groupe « Artiste » - MECS Enfants de REALISE

SOMMAIRE

Page 1	■ Édito du Président
Page 2	■ Suite Édito du Président ■ Article : CEF
Page 3 - 7	■ Suite article : CEF
Page 8	■ Article : 2012 : fin de l'enquête sociale judiciaire en protection de l'enfance ■ Nominations

respect de la réglementation, une expertise a été confiée à un organisme agréé par les pouvoirs publics. Une restitution de cette expertise a été faite devant le demandeur de ce travail puis le lendemain devant les salariés de cet établissement. Ayant été toléré, j'ai participé à cette deuxième présentation (ayant eu le rapport deux ou trois jours avant) de ce qui n'est en aucun cas un rapport d'expertise mais un réquisitoire à charge contre REALISE. En effet, j'y ai découvert que les salariés, qui ne sont considérés que comme des pions vivant la peur au ventre, dans une anxiété permanente, stressés par les « maltraitances » permanentes du management, la souffrance et l'angoisse devant la précarité et l'insécurité de leur emploi... Sans allonger la liste de ces accusations, j'ai tout de même relevé à cinq reprises l'emploi du mot « morbide » au sujet de l'organisation de REALISE. Tout ceci est tellement excessif que ce n'est pas crédible ! Mais ce qui est plus grave c'est l'accusation portée contre l'employeur qui aurait fourni des informations erronées ; malgré l'aberration des chiffres (par exemple plus de 100 licenciements pour inaptitude par an ces trois dernières années – dont 200 en 2008 !!! sur un effectif de 420). Quand une expertise est sérieusement conduite, il y a toujours avant publication du rapport définitif échange entre auditeurs et structure analysée pour éviter de telles énormités. C'est un gage d'objectivité et de réels soucis de crédibilité des diagnostics portés et des préconisations proposées ! J'ai du imposer la présence du responsable RH lors de l'entretien que j'ai eu avec les auditeurs ; il leur a indiqué être à leur entière disposition pour toute réflexion ou interrogation... Il n'a jamais été contacté.

ASSEZ !

J'ai décrit ci avant là, la résultante d'un combat qui est mené contre REALISE... or je ne peux accepter même l'idée du combat car, dans ce cas, il y a toujours un vainqueur et un vaincu ; ce qui n'est pas acceptable dans le cadre des relations entre Salariés et Employeur. L'association que je représente et la Direction Générale - dont je remercie l'engagement sans faille, malgré un positionnement « difficile » entre l'association, les mandants (CG-PJJ-ARS), les missions, les jeunes et les salariés - ont un seul objectif totalement partagé : permettre aux jeunes de se construire grâce à l'appui de professionnels qui doivent eux-mêmes être mis dans les meilleures conditions pour remplir leurs missions.

Il n'est pas envisageable de terminer ce message de fin d'année sans exprimer tout l'espoir que j'ai dans l'avenir car heureusement je sais toute la passion et l'engagement de l'ensemble des collaborateurs de REALISE quelque soit le niveau de responsabilité qu'ils acceptent d'assumer. 2011 a été l'année d'amélioration significative de l'environnement de travail dans des locaux neufs et adaptés. PFS, Maison d'enfants du PFS, travaux au CEF... 2011, une année de collaboration et de construction en commun avec nos mandants d'une réponse nouvelle à l'accompagnement d'adolescents dont on préserve la présence dans leur environnement propre. Cette réponse apportée à motiver l'équipe du Sherpa prête à tout donner. Certains auraient la crainte que cette nouvelle démarche induise une dévalorisation de la MECS Ados... Il faut considérer au contraire qu'il s'agit de réponses complémentaires répondant chacune à un public dont on essaye encore mieux de personnaliser l'accompagnement. 2012 est porteuse d'espoir. Que REALISE continue à être reconnue comme un acteur incontournable - compte tenu de l'engagement et du sérieux de ses professionnels - dans l'accompagnement des jeunes en souffrance. Bonne année à toutes et à tous ! et merci !

Patrick CAISSIAL
Président de REALISE

La vie dans les structures

VOUS AVEZ DIT CHÂTEAU DE TONNOY ? ALLONS-Y !

Fiche signalétique

Nom de naissance : Centre Educatif fermé
Nom usuel : C E F
Date de naissance : 5 avril 2004
Adresse : 16 rue du château
54 210 - TONNOY
Raison d'être : a mission d'accueillir des mineurs multirécidivistes, suivis dans le cadre judiciaire

Traits particuliers :

- est habilité par la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) ;
- peut accueillir douze mineurs, ayant entre seize et dix-huit ans ;
- fonctionne 365 jours par an (366, les années bissextiles) ;
- est organisé de façon à pouvoir accueillir chaque mineur durant six mois.

Cela, c'est la présentation officielle. Mais au-delà du sigle ? Que recouvrent ces trois initiales **CEF** ?

Au-delà, il y a des personnes. Des jeunes et des moins jeunes qui, quotidiennement, évoluent dans un espace dont le fonctionnement obéit à un règlement.

L'espace : une maison forte datant du quatorzième siècle, où Charles le Téméraire aurait été hébergé avant le jour où il livra combat contre les troupes du Duc de Lorraine, René II, lesquelles le firent passer de vie à trépas dans la nuit du 5 janvier 1477. Rachetée par un obscur seigneur de Tonnoy, puis transformée en verrerie, et plusieurs fois endommagée, en 1938, pour un franc symbolique, la demeure est acquise par le Comité nancéien de protection de l'enfance qui veut en faire un centre de rééducation pour "délinquants primaires, non foncièrement tarés". A cette époque où l'on prône le retour à la terre et où l'on fait l'éloge du grand air, censé combattre les miasmes de la tuberculose, l'immense bâtisse devient centre de formation agricole jusqu'en 1960, date à laquelle elle change d'appellation et reçoit le titre de centre éducatif et scolaire. Tout irait pour le mieux si n'était la question de son entretien, lequel devient de plus en plus onéreux au fur

et à mesure que l'on durcit la réglementation concernant les normes d'hygiène et de sécurité qui doivent être appliquées dans les locaux accueillant du public. Garder le bien ? Déclarer forfait ? Les financeurs sont divisés. A maintes reprises, bien que demeurant en activité, le centre est menacé de fermeture, aucune instance officielle ne pouvant, et ne voulant, en supporter les réparations. En 2004, l'association REALISE décide d'en faire le siège d'un Centre Educatif Fermé. Mais on n'est plus au Moyen Age, alors foin des hauts murs, des fossés et des ponts-levis. Aujourd'hui, l'administration se satisfait de barreaux aux fenêtres, de portes munies de fermetures automatiques et d'une clôture grillagée tout autour du vaste terrain. Ce n'est pas la prison, mais ce n'est pas non plus l'ouverture à tout vent, et pour franchissables que soient les limites, elles n'en sont pas moins perçues comme signifiant l'enfermement.

Enfermement : le gros mot est lâché. D'autant plus lourd à supporter que l'on est à la campagne, et n'avoir vue que sur des vaches, des fermes et des prés quand on vient de la zone, "ça plombe et ça met les nerfs". "La téci¹", "LEUR téci" : à les entendre, ils vivent dans le Bronx et ils sont

¹ "téci" : cité, pour les non initiés.

La vie dans les structures

des Mesrine en puissance. Aussi, que ne feraient-ils pas pour coller à l'image et pour faire valoir cette identité ? Reste que, jusqu'à présent, ils n'ont su trouver d'autre voie que celle consistant à entrer dans des colères noires à la moindre contrariété. Refuser, s'opposer, contester, crier, insulter, voire menacer : ils pensent qu'il leur suffit d'user de ces façons de tout-petits pour se prouver, et faire accroire, qu'ils sont forts et invincibles. D'où des interventions qui nécessitent de mettre en œuvre des trésors de patience et d'ingéniosité, dans un cadre à la fois souple et nettement défini. Un cadre et sa mise en œuvre, soit les deux principes qui définissent la vie au CEF.

Le cadre ? Il est d'abord dans le fait de journées rythmées par un emploi du temps. Du lundi au vendredi, à partir de 7 H 30, c'est le réveil. Suivant la célérité avec laquelle chacun réagit, il est prêt plus ou moins vite, mais, à 8 H 30, il lui faut quitter l'espace internat de l'établissement. C'est alors le moment où, confronté au planning, il prend connaissance de ce qu'il va faire durant l'ensemble de la journée. Ensuite, vient le passage au vestiaire, suivi de la dispersion dans les différents ateliers qui sont mis en place à l'interne de l'établissement. A 10 H, la matinée est coupée par une pause café, puis chacun repart au travail jusqu'à midi, heure du déjeuner. De 13 H 30 à 16 H 30, c'est de nouveau l'atelier. Jusqu'à 16 H 30, heure à laquelle on fait retour dans l'espace internat

du château. Là, on participe successivement au goûter, à la séance de sport, au dîner, à la vaisselle, le tout prenant fin aux environs de 20 H, pour laisser place aux activités de soirée. S'agissant de celles-ci, pour certains, ce sera télé, pour d'autres "Play station" ou jeux de société, tandis qu'il en est quelques uns qui, ayant besoin de calme, choisiront de se retirer du groupe et de rejoindre leur espace personnel. Quoi qu'il en soit, à 22 H 30, il y a dissolution du collectif et chacun doit rejoindre sa chambre jusqu'au lendemain.

Se lever, respecter des horaires : Dur ! Dur ! Quand on a pris l'habitude de dormir pendant le jour et de demeurer éveillé durant la nuit. Et ce rythme-là, il faut le tenir sur cinq journées consécutives, car le week-end, on vit différemment.. Certes, on doit effectuer quelques tâches de ménage, mais on peut se lever plus tard et on a d'autres occupations.

Ce qui permet de tenir le rythme ? La carotte ? C'est le pécule, c'est-à-dire "quelques euros" par jour de travail. Bien sûr, la somme n'est pas extraordinaire mais elle permet d'acheter les "garos"², et c'est important les "garos" quand on est enfermé. Déjà que le CEF c'est la galère, alors sans "garos" ? Autant ne pas y penser !

Le cadre étant conçu et élaboré, reste à le mettre en œuvre, ceci impliquant de trouver comment poser, puis imposer, des limites à celui qui déclare n'en avoir jamais accepté aucune et n'avoir pas l'intention de modifier sa position. Car il le clame celui qui arrive : "Moi, personne m'oblige. Même ma mère, elle peut pas m'obliger, alors c'est pas vous qui allez me dire ce que je dois faire. Le Juge i'm mettra en prison ? Et bien, qu'il m'y mette ! Vous croyez qu'ça m'fait peur ? Moi, j'en ai rien à faire, moi". Tel est le discours que l'on entend souvent au départ d'un nouveau placement, dans cet entre-deux où le jeune arrivant découvre l'établissement et ses pratiques. Reste que, au-delà du souci de demeurer crâne et de conserver la maîtrise de la situation, force est de constater que, dans la majorité des cas, celui qui a goûté à la prison n'a pas vraiment envie d'y retourner. Mais avouer cela serait se décrédibiliser, alors il opte pour le seul moyen qu'il connaît, à savoir celui qui consiste à crier et à protester, à jurer ses grands dieux et sur la tête de sa mère qu'il ne pliera pas. Ce faisant, tout en étant dans la pompe déclamatoire, il observe attentivement, non seulement les agissements des adultes, mais aussi, et surtout, la façon dont réagissent ceux auxquels il donne le nom de "copains". "Copains ?" Bien qu'ils ne cessent de faire usage de ce terme, nombreux

² "garo" : cigarette

Activité sportive et de détente

La vie dans les structures



responsabilité d'un éducateur : charpente – cuisine – espaces verts-jardin–menuiserie–métallerie–travaux divers. Soit, sept lieux dans lesquels, au fil de son séjour, chaque mineur va pouvoir découvrir différents champs professionnels, mais aussi faire l'expérience du travail et d'une certaine relation à l'autre.

Tout un programme quand, jusque là, on a vécu sans règle, livré à soi, en se passant de toute autorité, plus prompt à se battre qu'à créer. Et une certaine conception philosophique du côté de ceux qui ont mission d'encadrer. Leur objectif : amener le jeune à prendre conscience de ses capacités et du fait que celles-ci constituent une force créatrice.

"Apprendre à se donner des repères dans l'espace illimité du CEF", "saisir les spécificités du matériau que l'on travaille et accepter la nécessité de les prendre en compte", "s'apercevoir que, même avec un matériau sale, dur, froid et coupant comme le métal, on peut parvenir à créer quelque chose de chaud", "réussir à élaborer et à mener un projet personnel" : telle est la façon dont les éducateurs techniques qui interviennent au CEF présentent leur mission et les objectifs qu'ils se fixent. Lorsqu'il parle de l'atelier dont il est responsable, chacun apparaît comme celui qui a conscience de l'importance que peut revêtir le fait d'amener un jeune en errance à développer une estime de soi prenant appui sur la découverte de capacités personnelles insoupçonnées. C'est la première étape en vue de l'insertion professionnelle, laquelle consiste ensuite à faire l'expérience du stage.

Le départ en stage : là, intervient l'éducatrice qui est chargée d'aider chaque garçon à se positionner sur la voie de l'orientation. Sa mission : trouver un employeur qui accepte de recevoir un garçon venant du CEF, et de l'initier à certaines pratiques professionnelles. Sept ans de démarches ont ainsi permis de constituer un réseau de patrons qui consentent à jouer le jeu. L'atelier, puis le stage : c'est en passant par ces deux étapes que, d'une manière générale, la plupart des mineurs parviennent à admettre l'importance d'une formation dont ils commencent par dire qu'ils peuvent s'en passer. Pour épidermique que soit cette réaction, elle n'en traduit pas moins l'état d'esprit de garçons qui, le plus souvent, n'ont eu que des rapports tendus avec une institution scolaire, qu'ils ont fini par quitter sans avoir acquis les savoirs qui constituent le socle de tout apprentissage. Sur ce plan, près de huit ans d'expérience permettent de constater que le plus difficile n'est pas la remise à niveau mais la contrainte que représente celle-ci pour des jeunes qui, dans l'ensemble, sont convaincus de tout savoir, et qui, de ce fait, redoutent de devoir se poser des questions et prendre le temps

sont ceux qui, tout en se déclarant solidaires du clan, n'hésitent pas à affirmer que : "Au CEF, on arrive seul, on repart seul". Pour être lié aux autres, on n'en est pas moins lucide ! Ceci étant, il est certain que le démarrage est souvent présenté comme le moment le plus douloureux, et ce, parce qu'il impose de quitter un lieu de vie que l'on connaît, pour se trouver dans un groupe où il va falloir se faire une place, mais aussi parce que, durant trois semaines, on est contraint de demeurer à l'intérieur des murs. Eprouvant, ce sas temporel durant lequel on voit les autres aller et venir à l'extérieur, tandis que soi, qui ne rêve que de liberté, on doit se plier à la règle qui veut que l'on soit consigné.

Fort heureusement, sachant combien tout commencement est laborieux, et conscient du fait qu'il ne sert à rien de brusquer, chacun de ceux qui interviennent s'efforce de faciliter l'adaptation. Pour cela, rien de plus efficace que l'action dont le pouvoir a été amplement démontré par des générations d'éducateurs. Agir, c'est à cela que sont conviés les garçons qui arrivent au CEF de Tonnoy. Et l'action, ce sont les ateliers, le sport, les ouvertures culturelles, les rendez-vous avec la psychologue, la responsable de l'insertion, l'enseignante, la participation aux tâches collectives, soit, nombre de repères temporels qui ponctuent les journées et leur assurent une dimension, à la fois rassurante et équilibrante.

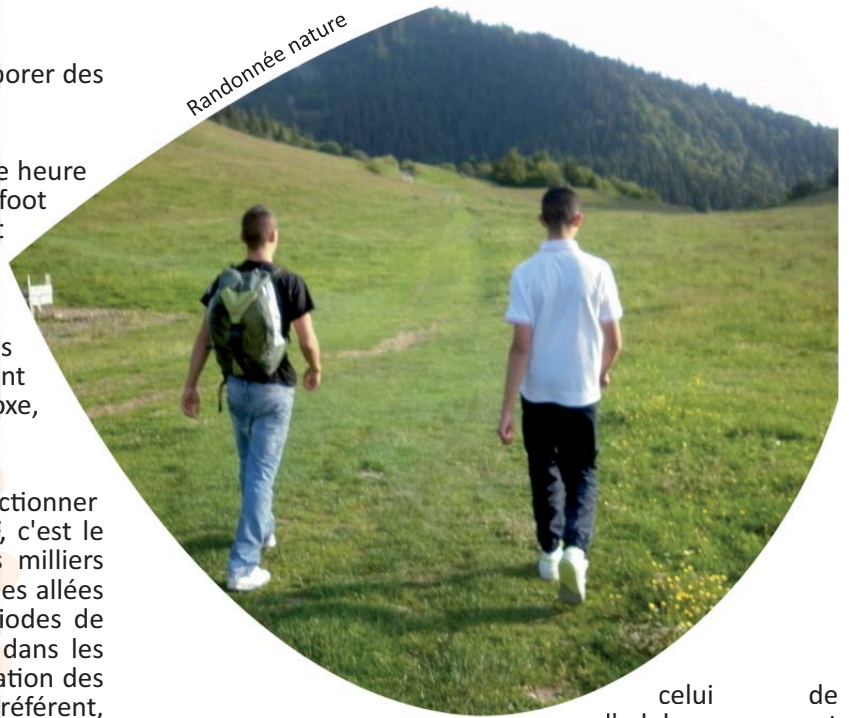
Atelier : à Tonnoy, ainsi nomme-t-on chaque poste de travail qui est organisé à l'interne de l'établissement. A ce jour, on compte sept ateliers, chacun placé sous la

La vie dans les structures

d'avancer des hypothèses avant de parvenir à élaborer des réponses.

Autre temps important du vécu CEF : le sport. Une heure chaque soir. Les activités les plus appréciées ? Le foot et la musculation. Le premier, parce qu'il permet de donner libre cours à toute l'énergie que l'on a dû contenir au long de la journée ; la seconde, car elle offre la possibilité de gonfler biceps et pectoraux, lesquels sont perçus comme symboles de force et de toute-puissance. Sont également l'objet de nombreux suffrages, le ping-pong et la boxe, le jogging, le VTT et la natation.

Mais ce vaste assemblage ne saurait exister et fonctionner sans une solide colonne vertébrale. Celle du CEF, c'est le quotidien, cet ensemble informel constitué des milliers d'heures et de minutes, que représentent toutes les allées et venues, auxquelles viennent s'ajouter les périodes de pause, les moments des repas, les rendez-vous dans les services médicaux, les tâches ménagères, l'occupation des soirées, les temps d'échanges avec son éducateur référent, ou avec un membre de l'équipe de direction. Le quotidien : la part qui, tout en étant la plus diffuse est également celle qui constitue le tissu du placement. Là, au centre de celui-ci, il y a le vivre avec les autres. C'est en cela que réside la mission CEF : pendant un semestre, organiser un parcours de vie qui puisse aider chaque mineur accueilli à s'engager dans un mode d'être et d'agir qui soit reconnu, et agréé par la société toute entière. Pour le jeune, le Centre Fermé représente une sorte de sas dans lequel on lui offre la possibilité de se poser, et d'expérimenter. A lui de saisir cette opportunité pour faire le bilan et se projeter. Tout au long de ce parcours, il est accompagné par des adultes qui ont mission de lui fixer des limites et de lui apprendre les règles du vivre ensemble. Cette mission est d'autant plus ardue que les jeunes accueillis au CEF se trouvent être à la croisée de deux passages difficiles :



Randonnée nature

celui de l'adolescence — et celui de la délinquance.

Double impératif qui exige d'être tout à la fois dans l'écoute et dans la capacité à sanctionner. Tâche complexe dans laquelle l'éducateur doit s'affronter au noyau dur pour parvenir à en extraire du vivable. "Entrer en lien pour ouvrir au monde", dit une éducatrice pour résumer son rôle.

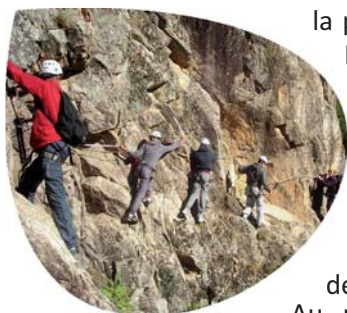
Alors, le Centre Educatif Fermé de Tonnoy ? Un outil fabuleux qui, du fait de ses locaux et de son environnement, offre la possibilité d'élaborer et de construire des formes de parcours incluant un grand nombre d'activités, qui vont de la découverte de champs professionnels aux loisirs, en passant par l'ouverture culturelle.

"Un dispositif qui mérite d'être développé du fait qu'il offre à des mineurs

Les serres de la culture biologique au CEF de Tonnoy



La vie dans les structures



la possibilité d'éviter le passage par la prison" : tel est le point de vue de cet intervenant qui affirme être "fier de travailler avec des gens qui ont foi en leur engagement et qui font le choix de continuer à s'investir" en dépit des turbulences, des tapages et des tumultes.

Au nombre des personnes qui s'investissent, on peut ainsi citer celle qui voit le CEF comme un "système réellement intéressant dans lequel on fait ce qui est nécessaire pour permettre à des jeunes de réfléchir et les aider à mûrir". Là, on se trouve face à "de grands adolescents ayant des demandes de tout-petits et un immense besoin d'attention", précise une autre intervenante, laquelle est rejointe par une troisième qui perçoit le CEF comme "un lieu dans lequel on s'enrichit, une structure qui offre à des jeunes la possibilité de s'engager dans une nouvelle forme de vie".

Reste la parole de celui qui est au centre du dispositif : le mineur. Généralement négatif à propos de son placement, il peut cependant lui arriver de reconnaître publiquement avoir changé d'idée au cours de celui-ci. D'aucuns riront en lisant cette dernière affirmation et ne manqueront pas de traiter de jocrisse celui qui accorde foi à cette évolution. Honnête ? Frauduleux ? Le doute profitant à l'accusé, le propos mérite d'être rapporté.

Le voici, tel qu'exprimé par l'un des jeunes

qui est actuellement au CEF de Tonnoy : "Je ne savais pas que j'avais des capacités pour travailler et respecter des règles. C'est l'enfermement qui fait réfléchir. Parce qu'on est enfermé, on pense à ce qu'on a fait, on veut que ça ne se reproduise plus, on veut avancer, pas reculer".

Idyllique, cette présentation ? Démarche politique visant à faire l'apologie d'un produit tombé en disgrâce ? A celui qui a besoin de preuves, il suffit de téléphoner pour solliciter un rendez-vous et venir voir de ses propres yeux.

Florise MERCIER,
Geneviève COLLIN

Découverte et exploration du sous sol

2012 : FIN DE L'ENQUÊTE SOCIALE JUDICIAIRE EN PROTECTION DE L'ENFANCE ; DEUX PAGES D'HISTOIRE SE TOURNENT.

La généralisation au 1^{er} janvier 2012 de la mise en œuvre de la nouvelle mesure judiciaire d'investigation éducative (MJIE) par les services de la PJJ et du secteur associatif habilité, en remplacement de la mesure d'enquête sociale (ES) et de la mesure d'investigation et d'orientation éducative (IOE) dans le cadre de la protection judiciaire de l'enfance, a pour effet de tourner deux pages d'histoire.

Premièrement, l'enquête sociale est mentionnée pour la première fois dans la loi du 22 juillet 1912 laquelle a créé entre autres les tribunaux pour enfants et adolescents¹. Un siècle plus tard, le terme « enquête sociale » disparaît tout comme la spécificité de l'exercice de cette investigation. En effet, depuis 1992 et la création de la mesure d'IOE, c'est bien sur le mode d'une analyse « interdisciplinaire » que s'est construite l'investigation dans le champ judiciaire de la protection de l'enfance. Depuis les années 1985 en effet, les magistrats de la jeunesse avaient de moins en moins recours à la mesure d'enquête sociale, exercée le plus souvent par un(e) assistant(e) sociale seul(e) alors que pour la mesure d'IOE, un travailleur social, un psychologue et le cas échéant un psychiatre intervenaient. Cette disparition de l'enquête tant au pénal qu'en matière civile, bien qu'attendue, est évidemment dans l'histoire de la protection judiciaire de l'enfance, un événement. Le terme enquête est toutefois toujours utilisé dans le cadre du contentieux familial, et dans plusieurs procédures pénales pour les majeurs.

Deuxièmement, la disparition de l'enquête sociale amène pour l'association REALISE la transformation de son plus ancien service. En effet, déjà en 1936, des délégué(e)s de la Société de Patronage de l'Enfance Coupable ou Malheureuse et des Condamnés Libérés puis au sein du Comité Nancéien de Protection de l'Enfance » effectuaient des enquêtes sociales à la demande du Juge délégué aux mineurs (l'appellation « Juge des Enfants » n'apparaît qu'en 1945). Cette mission va se poursuivre ainsi pendant des décennies jusqu'à aujourd'hui. A l'époque, ce service qui n'avait pas de lieu d'implantation était composé de délégué(e)s recrutés à partir de candidatures parrainées et/ou cooptées par les membres de la Société de Patronage. Les délégués se réunissaient parfois dans une salle de l'actuelle Cour d'Appel, située près de la Pépinière à NANCY.

Nous reviendrons dans un prochain numéro sur la mise en œuvre aujourd'hui de la MJIE et sur la création du SIE par regroupement du SIOE et du SES, récemment « autorisé » et bientôt habilité par le Préfet de Meurthe et Moselle et la DIRPJJ Grand Est.

Jacques LE PETIT

1 Toutefois la loi du 24 juillet 1889 relative à la protection des enfants maltraités et moralement abandonnés permettait au Procureur de la République de faire procéder à une enquête sommaire sur la situation de la famille du mineur et sur la moralité de ses parents connus.

INFORMATIONS CADRES

RÉUNION AU SIÈGE DE L'ASSOCIATION.

Le 14 novembre 2011, l'ensemble des cadres hiérarchiques de l'association s'est réuni au siège de l'association en présence du Président de REALISE, M. Caissial, de 3 administrateurs et de la Direction Générale. Lors de cette réunion, ont été présentés les projets du SHERPA, de la MECS Ados 36 places.



Nominations de cadres :

Pierre Yves HEURTEL, chef de projet du SHERPA, a été nommé directeur de ce dispositif à compter du 1^{er} janvier 2012. Mme GERARD, psychologue, a été recrutée pour occuper le mi-temps au SHERPA.

M. GRAFFE, lui aussi, psychologue, remplace Monique GUILLET, psychologue au PFS à compter du 1^{er} janvier 2012, laquelle a quitté l'association.

Gilles RAMBOUR, Directeur de la MECS ENFANTS, succédera à Annette CAREL, le 1^{er} septembre 2012 pour prendre la direction du Service de Placement Familial Spécialisé et de la Maison d'Enfants du PFS.

Félicitations à Patricia KONZEM et à Catherine BOURDEAUX, pour l'obtention respective du Master management des établissements sociaux et médico sociaux de l'IAE de NANCY, et du CAFERIUS de l'IRTS de Lorraine.



Les feuillets de REALISE, bulletin trimestriel d'informations

REALISE • Sauvegarde de l'enfance – de l'adolescence – de l'adulte

4 boulevard Lyautey - 54600 VILLERS-lès-NANCY • Site : www.realise.asso.fr

Directeur de la publication : Patrick CAISSIAL.

Ont collaboré au numéro 9 de janvier 2012: Patrick CAISSIAL, Nicole CHARPENTIER BAJIC, Florise MERCIER, Geneviève COLLIN, Jacques LE PETIT.

Réalisation graphique : ESCAPE, 54500 VANDOEUVRE.